

L'étude de la question de la loi des faillites qui a été commencée pendant la dernière session a nécessité l'achat des ouvrages les plus récents sur ce sujet ; en certains cas des copies en double des éditions les plus récentes ont été mises sur les rayons.

La question du travail étant à l'ordre du jour, les bibliothécaires ont cru nécessaire d'ajouter aux collections précédentes une série complète des rapports de la commission royale sur le travail, en sus de celle qui se trouve déjà dans les papiers sessionnels impériaux. Ces rapports contiennent une foule de renseignements sur les conditions du travail dans le Royaume-Uni et à l'étranger.

Le catalogue annuel des nouveaux livres ajoutés à la bibliothèque a été préparé et sera distribué immédiatement.

Une liste des ouvrages déposés en vertu de la loi qui protège la propriété littéraire accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis,

A. D. DECELLES, B.G.,  
MARTIN J. GRIFFIN, B.P.

Bibliothèque du Parlement,  
Ottawa, 18 avril 1895.

(Pour liste des ouvrages déposés, etc. Voir Documents de la Session No 17.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :—

ABERDEEN,

Le Gouverneur général transmet au Sénat le jugement des lords du comité judiciaire du Conseil privé impérial sur la question des Ecoles du Manitoba et l'arrêté en Conseil impérial basé sur le dit jugement, avec les procédures devant le Conseil privé de la Reine pour le Canada et l'arrêté réparateur du Gouverneur général en Conseil,

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
OTTAWA, 22 avril 1895.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

(Pour les procédures dans l'affaire des Ecoles du Manitoba et le jugement des lords du comité judiciaire du Conseil Privé Impérial,  
Voir Documents de la Session No 20).

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat les comptes publics pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1894.

Ordonné qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

( Voir Documents de la Session No 2.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté à la Chambre le rapport sommaire du département de la Commission Géologique pour l'année 1894.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

( Voir Documents de la Session No 13a.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat le rapport, les états et statistiques du revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1894. (Partie I, Accise. Partie II, Poids et Mesures.)

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

( Voir Documents de la Session Nos 7 et 7a.)